



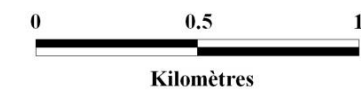
Ste Gemme

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides
et des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



Légende :

-  Plans d'eau et mares
-  Limite communale



Source : IGN BD Ortho

Réalisation : RISTOR Marie
NCA Environnement
Novembre 2013



NCA Environnement
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

Inventaire des plans d'eau et mares de la commune de Sainte Gemme (Sources : ©IGN BD Ortho® ; NCA environnement)

Exemples de typologies de plans d'eau (Sources : NCA environnement) :



Plans d'eau



Mares d'abreuvements

2. ZONES HUMIDES

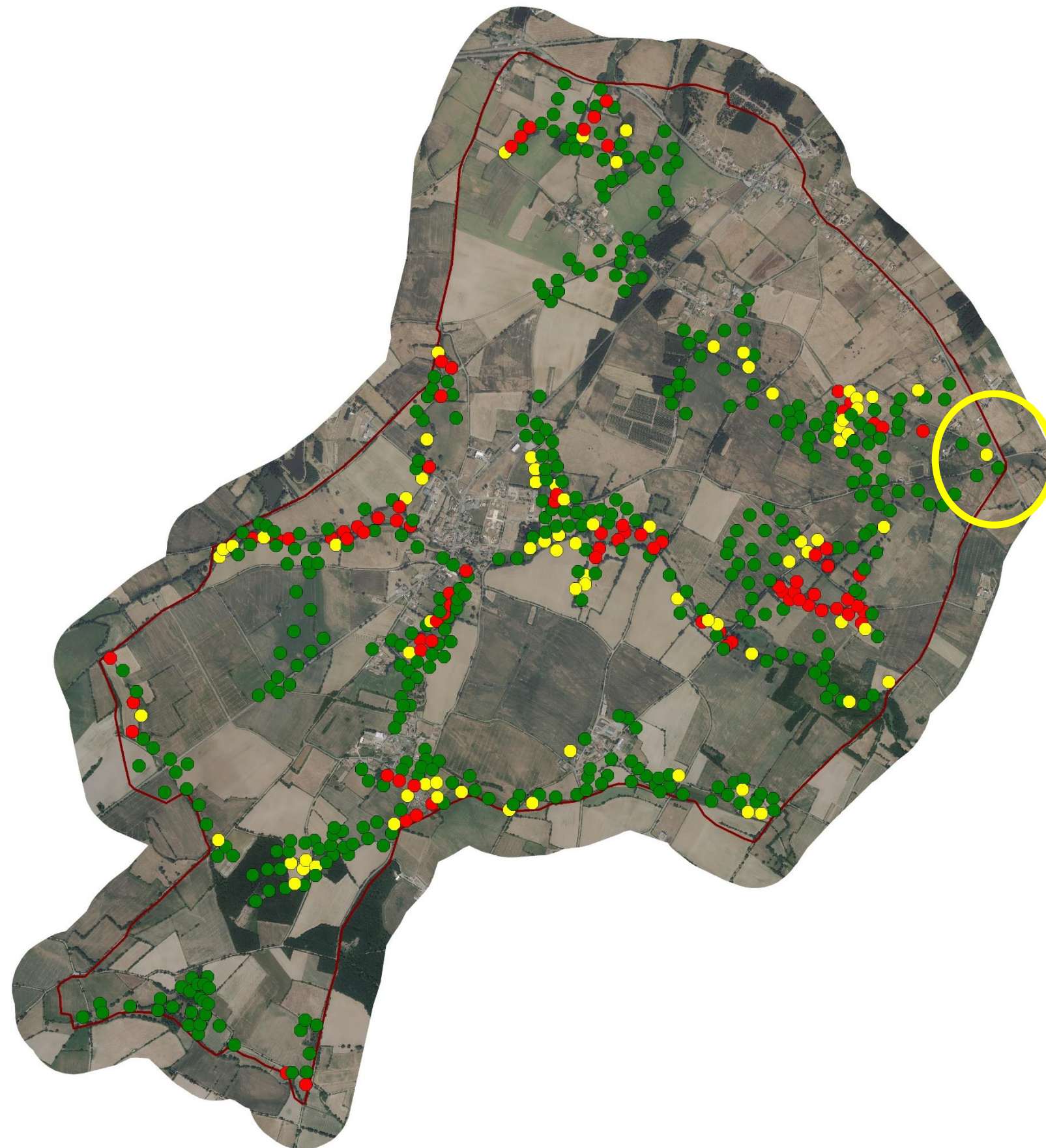
2.1. SONDAGES PEDOLOGIQUES

Tous les secteurs repérés durant la phase de pré-inventaire ont fait l'objet de sondages pédologiques permettant de caractériser l'hydromorphie des sols et ainsi de confirmer ou non la présence de zones humides. Plusieurs sondages ont été réalisés sur chaque secteur afin de délimiter précisément les limites des zones humides effectives.

Au total, **570 sondages pédologiques** ont été réalisés sur le territoire communal (voir carte page suivante). 83 d'entre eux ont permis d'observer des sols caractéristiques de zones humides (en rouge) appartenant majoritairement à la classe d'hydromorphie Vb du GEPPA (Groupe d'Etudes des Problèmes de Pédologie Appliquée). Les autres sondages pédologiques ont permis d'identifier des sols non caractéristiques de zones humides mais 77 d'entre eux présentaient tout de même des traces d'hydromorphie (en jaune).

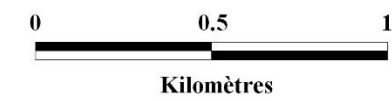
Ste Gemme

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides
et des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



Légende :

- Sol sain
- Sol hydromorphe non caractéristique de zones humides
- Sol caractéristique de zones humides
- Limite communale



Source : IGN BD Ortho

Réalisation : RISTOR Marie
NCA Environnement
Novembre 2013



NCA Environnement
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

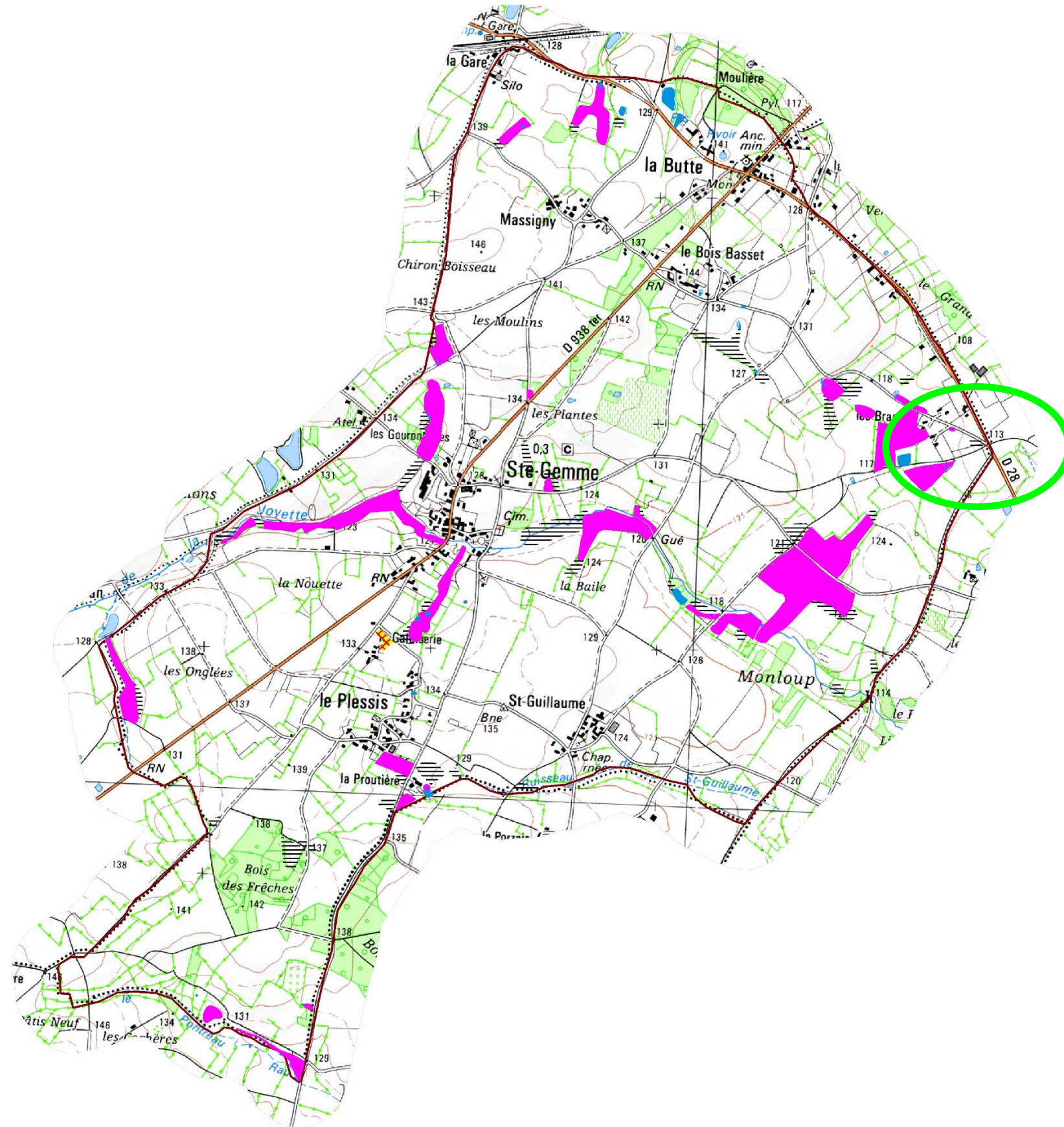
2.2. INVENTAIRE GLOBAL

Les résultats de l'expertise de terrain permettent de réaliser la cartographie globale des zones humides et des zones non humides à sol hydromorphe.

L'inventaire comptabilise une surface totale en zones humides de **40,98 ha**, soit environ **4,61%** de la surface communale totale. La moyenne française étant située entre 6 et 16 %, la proportion retrouvée ici est cohérente compte tenu du contexte pédologique et géologique de la commune.

Comme observé sur la carte de localisation des sondages pédologiques, l'essentiel des zones humides est localisé en plaine et le long du réseau hydrographique. Ces dernières s'étendent sur de plus grandes surfaces à l'Ouest de la commune et le long de la Joyette.

D'autre part, l'inventaire des zones non humides présentant des sols hydromorphes en deçà des limites de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié, révèle une surface totale de 15,46 ha. Ces zones hydromorphes sont la plupart du temps localisées en prolongement des zones humides identifiées. On observe ainsi que les zones humides s'intègrent dans une entité hydromorphe plus conséquente.



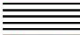




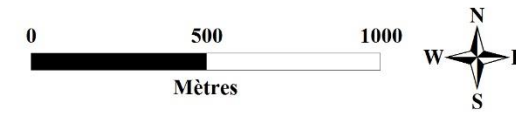
Ste Gemme

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides
et des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



Légende :

-  Plans d'eau et mares
-  Zones humides
-  Zoens non humides à sol hydromorphe
-  Zones non prospectées
-  Limite communale



Source : IGN Scan25

Réalisation : RISTOR Marie
NCA Environnement
Novembre 2013



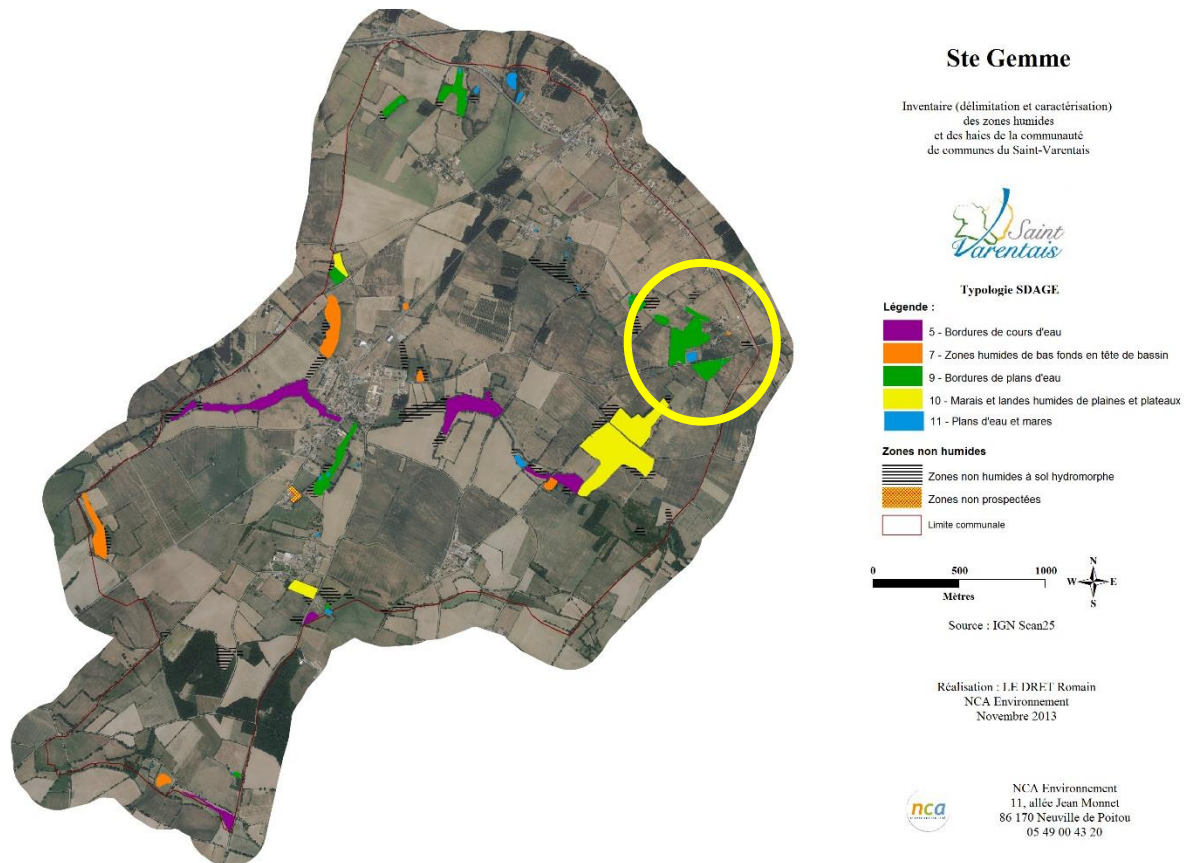
NCA Environnement
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

Cartographie générale des zones humides de la commune de Sainte-Gemme (Sources : ©IGN Scan 25® ; NCA environnement)

2.3. HABITATS - TYPOLOGIE

2.3.1. Typologie SDAGE

Afin de caractériser les zones humides identifiées, il est appliqué sur le territoire de Sainte-Gemme la typologie du SDAGE Loire-Bretagne qui propose 13 grands types de zones humides selon leur localisation dans un bassin versant, tels que précisés dans le Chapitre 1 – Partie 2.2.



Typologie SDAGE des zones humides de la commune de Sainte-Gemme
(Sources : ©IGN BD Ortho® ; NCA environnement)

On note que 31,54 % des zones humides sont présentes sur les plaines et plateaux, 26,76 % en bordure de plans d'eau, 24,61 % en bordure de cours d'eau, et 13,02 % en contexte de bas fond. Les zones humides ponctuelles correspondent aux plans d'eau et mares, qui rentrent dans la typologie SDAGE des milieux aquatiques et représentent 4,07 % des zones humides. L'ensemble des résultats est présenté dans le tableau suivant :

| Typologie SDAGE | | Surface (ha) | Proportion (%) |
|---------------------------|--------------------------------------|--------------|----------------|
| Milieux humides | | | |
| 5 - | Bordures de cours d'eau | 10,51 | 24,61 |
| 7 - | Zones humides de bas-fonds | 5,56 | 13,02 |
| 9 - | Bordures de plans d'eau | 11,43 | 26,76 |
| 10 - | Zones humides de plaines et plateaux | 13,47 | 31,54 |
| Milieux aquatiques | | | |
| 11 - | Zones humides ponctuelles | 1,74 | 4,07 |
| TOTAL | | 42,71 | 100 |

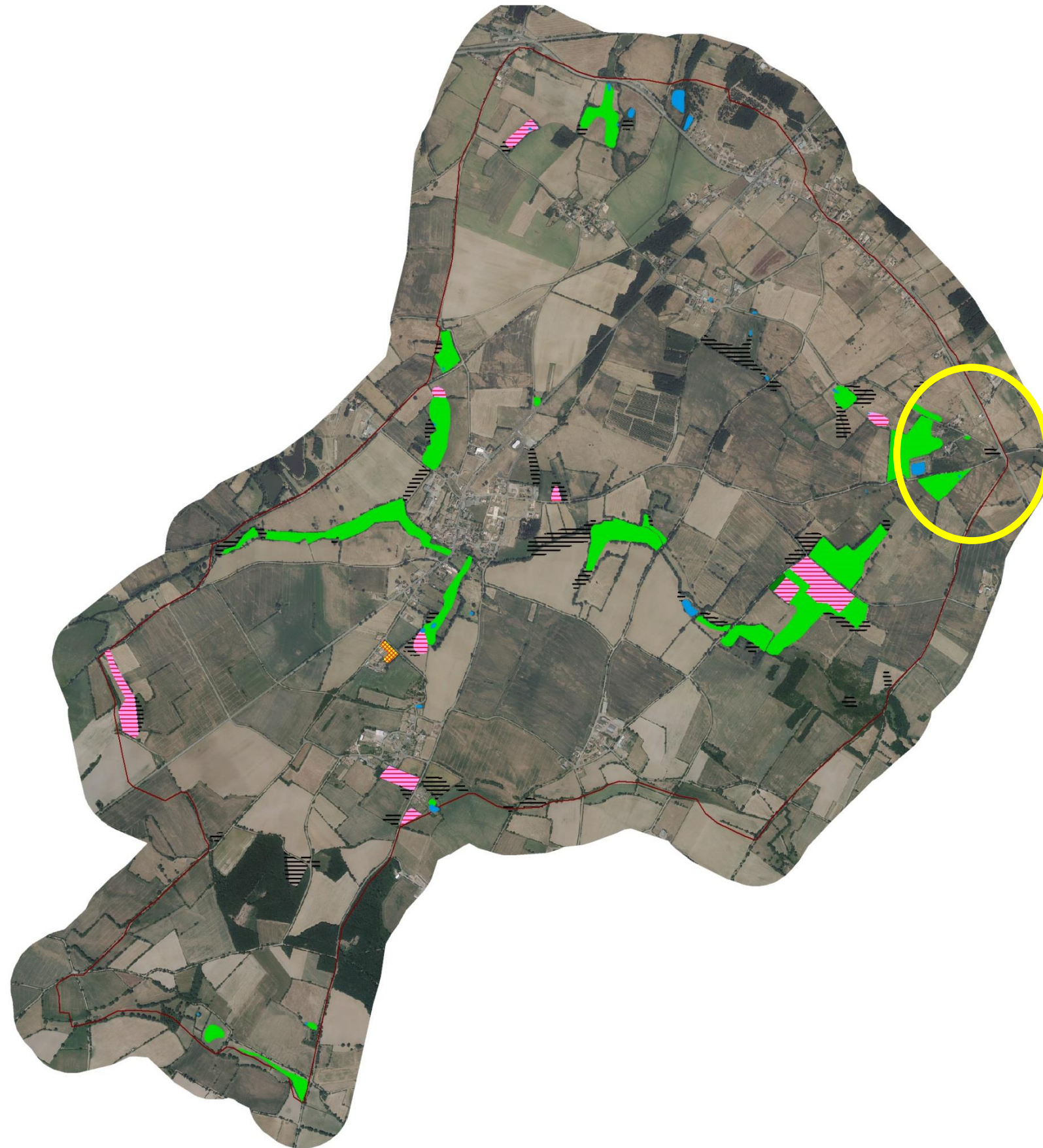
2.3.2. Typologie CORINE Biotopes

La typologie CORINE Biotopes est la référence en termes de classification des habitats naturels et semi-naturels présents en Europe. Elle est fondée sur une systématique descriptive de la végétation prise comme indicatrice des conditions du milieu.

La typologie est divisée en 7 grands types d'habitats :

- 1) Habitats littoraux et halophile ;
- 2) Milieux aquatiques non marins ;
- 3) Landes, fruticées et prairies ;
- 4) Forêts ;
- 5) Tourbières et Marais ;
- 6) Rochers continentaux, éboulis et sables ;
- 8) Terres agricoles et paysages artificiels.

Suivant cette typologie, les zones humides communales ont été classées par habitat. Leurs caractéristiques ainsi que les espèces végétales observées sur le terrain permettant la détermination du Code CORINE Biotopes, sont précisées.



Ste Gemme

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides
et des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais






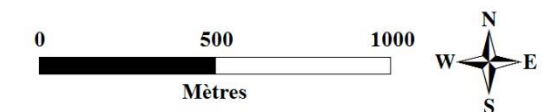
Typologie des zones humides

Corine biotope niveau 1

-  3 - Prairies, fourrés
-  4 - Boisements naturels
-  8 - Cultures
-  22.1 - Plans d'eau et mares

Zones non humides

-  Zones non humides à sol hydromorphe
-  Zones non prospectées
-  Limite communale



Source : IGN Scan25

Réalisation : LE DRET Romain
NCA Environnement
Novembre 2013



NCA Environnement
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

Typologie CORINE Biotopes (niveau 1) des zones humides de la commune de Sainte-Gemme (Sources : ©IGN BD Ortho® ; NCA environnement)

| | CORINE Biotopes | Surface (ha) | Proportion (%) |
|-----|-------------------|--------------|----------------|
| 3 - | Prairies, fourrés | 32,18 | 78,53 |
| 4 - | Boisements | 0,21 | 0,51 |
| 8 - | Terres cultivées | 8,59 | 20,96 |
| | TOTAL | 40,98 | 100 |

Synthèse des habitats observés (Code CORINE Niveau 1)

De manière synthétique, la répartition des zones humides peut être analysée en fonction des habitats CORINE Biotopes. On observe deux habitats majoritairement dominants sur la commune de Sainte-Gemme, qui sont les prairies (près de 80 % des zones humides) et les cultures (plus de 20%).

La répartition est la suivante (une couleur correspond à un niveau typologique) :

3 - PRAIRIES, FOURRES : 32,18 ha (78,53%)

37 - Prairies humides et mégaphorbiaies

37.2 - Prairies humides eutrophes

37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques : 22,79 ha

37.217 - Prairies à Jonc diffus : 0,55 ha

37.22 - Prairies à Jonc acutiflore : 1,12 ha

37.25 - Prairies humides de transition à hautes herbes : 0,89 ha

38 - Prairies mésophiles

38.1 - Pâtures mésophiles : 4,18 ha

38.11 - Pâturages continus

38.111 - Pâturages à Ray-Grass : 6,50

4 - BOISEMENTS : 0,21 ha (0,51%)

41 - Forêts caducifoliées

41.2 - Chênaies – Charmaies

41.21 - Chênaies atlantiques mixtes à Jacinthes des bois : 0,21

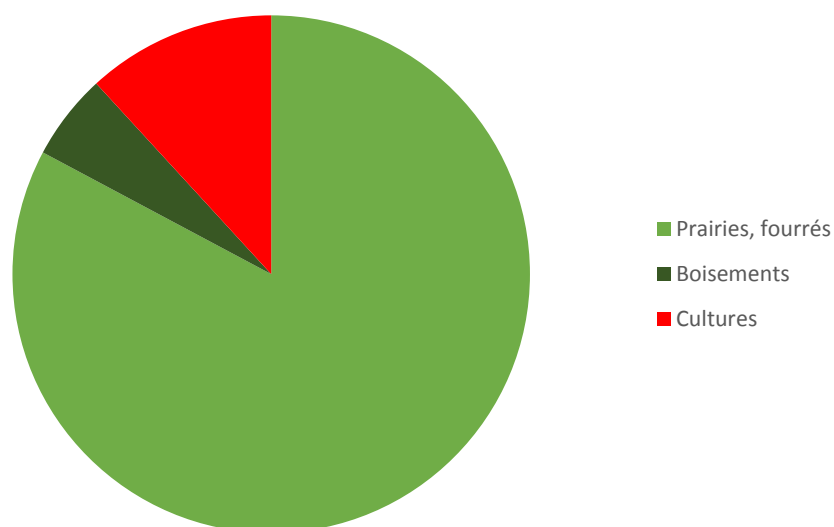
8 - TERRES CULTIVEES : 8,59 ha (20,96%)

81 - Prairies améliorées

81.2 - Prairies humides améliorées : 7,71 ha

82 - Cultures

82.1 - Champs d'un seul tenant intensément cultivés : 0,87 ha



Répartition des surfaces en zone humide selon leur typologie CORINE Biotopes de niveau 1 adapté

✕ Prairies, Fourrés (Code CORINE 3)

Cette catégorie est en grande partie représentée par des prairies, qui correspondent par ailleurs à l'habitat dominant identifié sur la commune. En effet, les prairies représentent près de 80% des zones humides identifiées. Majoritairement à vocation agricole, pour le pâturage ou la fauche, ces prairies peuvent accueillir une diversité floristique importante. Toutefois, la pression du pâturage peut à l'inverse diminuer cette diversité végétale, et il n'est ainsi pas rare d'observer un nombre limité d'espèces au sein de ces milieux. Les prairies humides pâturées représentent une identité culturelle forte des territoires bocagers. Bien souvent, le caractère humide très marqué, en particulier à proximité du réseau hydrographique, impose une gestion agricole de pâturage.

37.2 - Prairies humides atlantiques eutrophes

Cet habitat se développe généralement en bordure des rivières et ruisseaux de plus ou moins grande importance, également en queue de plans d'eau et sur les plateaux. Il s'agit d'un milieu herbacé dont l'évolution est bloquée par la gestion humaine (fauche et/ou pâturage) au stade prairial. Cet habitat se présente le plus souvent sous la forme de prairies denses, riches en diversité floristique.

Le mode de gestion des prairies humides influe directement sur la physionomie de l'habitat : lorsqu'elles sont pâturées - généralement par des bovins ou des ovins en Poitou-Charentes - le cortège végétal est moins diversifié. Les Joncs, peu appréciés par le bétail, y dominent souvent, accompagnés par un faible nombre d'espèces dont la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), la Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*), la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*) et l'Oseille crépue (*Rumex crispus*). Dans certains cas, lorsque la pression du pâturage est importante, on parlera de prairies « piétinées » : la végétation y est dominée par des espèces rampantes, à recouvrement épars, avec souvent un développement de grands joncs qui forment des touffes denses plus ou moins étalées.

Sur la commune de Sainte-Gemme, quatre types de prairies humides ont été observées :

- les prairies humides atlantiques à subatlantiques,
- les prairies à Jonc acutiflore dominées par *Juncus acutiflorus*,
- les prairies à Jonc diffus dominées par *Juncus effusus*,
- les prairies humides de transition à hautes herbes, se développant après un abandon de la gestion par fauche ou par pâturage. Sans reprise de la gestion, elles se ferment progressivement et évoluent progressivement vers un boisement.